



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/IAAONO/CBO/SG/CIPM/2021 DU  
T 2 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A  
ENERGIE SOLAIRE A KONGOLO 2, COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET  
DJEREM, REGION DE L'EST.**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2021  
IMPUTATION : 55 31 406 08 641212 2811 224604

### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de **BETARE OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Kongolo 2, Commune de **BETARE OYA**, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Eudes et installation de chantier ;
- Lot 200 : Foration;
- Lot 300 : Equipement du forage ;
- Lot 400 : Developpement et essai de pompage ;
- Lot 500 : Analyse et traitement ;
- Lot 600 : Réalisation de la tête du forage;
- Lot 700 : Pose du cubitainer (3 000 litres) y compris la construction de la commande ;
- Lot 800 : Peinture ;
- Lot 900 : Borne fontaine ;
- Lot 1000 : Pose de la pompe;
- Lot 1100 : Conduites de refoulement et de distribution ;
- Lot 1200 : Abreuvoirs (02) abreuvoirs : 01 pour gros bétail + 01 pour petit bétail ;
- Lot 1300 : Champ photo voltaïque ;
- Lot 1400 : Sécurisation en grillage ;
- Lot 1500 : Aspects socio-environnementaux ;
- Lot 1600 : Communication.

### 3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Les travaux de construction du forage pastoral, constitué d'un (01) ouvrage ci-après défini :

N°	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission	Délai d'exécution
I	Forage pastoral	20 000 000	400 000 Fcfa	4 MOIS

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA TTC.**

### 4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et

moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 5- FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.**

♦ Imputation : 55 31 406 08 641212 2811 224604 ;

## 6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **696 48 13 35/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **696 48 13 35/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

## 8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le **16 AVR 2021** à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2021 DU**  
**12 MARS 2021** **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A**  
**ENERGIE SOLAIRE A KONGOLO 2, COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET**  
**DJEREM, REGION DE L'EST**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire** le **16 AVR 2021** à **11 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures, réglementaire ;

**b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 26 points de critères de qualification.

**c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Changement des quantités du devis quantitatif ;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **vingt-cinq millions (20 000 000)** ..... Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.**

**12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13- CAUTION DE SOUMISSION**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt dix (90) jours représentant 2%** du cout prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) francs** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

**14- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux

dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam

BETARE OYA, le 12 MARS 2021

Le Maire de la Commune de BETARE OYA.

(Autorité Contractante)

### AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/BO ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.



*Baba Nicolas*  
Maire de la Commune  
de Betaré - Oya